

régnant ici avec un empire non contesté. Et nous pouvons dire à notre bien-aimé Pontife Pie IX : Notre pays, qui a offert le sang d'un si grand nombre de ses enfants pour la défense de votre pouvoir temporel, rend l'hommage d'une soumission générale des esprits et des cœurs à votre autorité spirituelle.

XIX

Cet honneur religieux qui s'attache à notre nom national, faisons tous nos efforts pour le conserver. Avec l'intégrité de notre foi, nous maintiendrons la moralité, la tranquillité, le bonheur que notre société a possédés jusqu'à ces jours. Le culte de Marie, d'après les considérations que j'ai exposées, a sa part, comme cause dans cette félicité dont nous avons joui. Qu'il soit de plus en plus florissant parmi nous, et une plus grande prospérité, même dans l'ordre matériel, devra être l'objet de nos espérances. Qu'il se manifeste non seulement par les pratiques de la dévotion individuelle, mais par des hommages publics et solennels, rendus en certaines circonstances, à la Reine du ciel et de la terre. Que le patronage de Marie soit invoqué par les diverses sociétés, faites dans un but, je ne dis pas exclusivement religieux, mais honnête et utile, suivant l'exemple que nous donne cette association de *l'Union Catholique* qui s'est placée sous la protection de Marie Immaculée. Ces diverses démonstrations de la foi en la puissance et en la bienveillance de la Mère de Dieu nous obtiendront de sa part pour notre bonheur comme nation, cette intervention si salutaire qu'elle a fait apparaître en faveur d'autres peuples. Une étude approfondie des destinées de Marie et de son action sur les sociétés, chez les hommes à qui leur éducation permettraient de s'y livrer, donnerait une impulsion plus forte à la glorification et à l'invocation dont elle est déjà l'objet dans notre pays : c'est dans ce but que j'ai offert à votre attention le sujet que je traite.

XX

Il faut savoir unir habituellement le surnaturel au naturel. Ces deux ordres ne sont pas séparés l'un de l'autre dans les desseins de